



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

La possibilité du cosmopolitisme : burqa, droits de l'homme et vivre-ensemble / Constantin Languille
éd. Gallimard, 2015
cote : 60.380

Curieux ouvrage que celui-ci. L'auteur, un étudiant en sciences politiques, s'attache aux problèmes moraux qui nous seraient posés par la vision de femmes portant un voile noir intégral, ne laissant apparaître que la fente des yeux. Notre loi interdisant son port en public serait « liberticide ».

Premièrement, l'auteur ne définit pas l'objet de son étude. Il parle de foulard, de voile, de « voile islamique », d'*hijab*, de *burqa*. Cette dernière serait, selon lui, portée uniquement en Afghanistan, et « renvoie au mouvement des talibans afghans et donc au terrorisme » ; mais le voile des femmes afghanes qu'elles portent, librement ou contraintes, ne se nomme pas *burqa*. Et assimiler tous les talibans afghans à des terroristes est léger. Que je sache, ils ne viennent pas dans nos contrées agir ou tenter un prosélytisme.

« Le voile intégral n'est pas choquant », nous affirme-t-il. Si, chez nous, il est choquant. Ainsi que dans d'autres pays, comme en Arabie saoudite, où des femmes aimeraient pouvoir conduire leur véhicule, et se déplacer sans la présence d'un chaperon mâle.

L'auteur affirme à de nombreuses reprises que ces femmes intégralement voilées veulent simplement « vivre leur foi ». Mais il ne nous livre pas d'exégèse de la pensée divine. Le Prophète a indiqué que les femmes devaient respecter la modestie, et couvrir leur gorge : à son époque, l'ample robe des femmes mariées, fendue pour un allaitement facile, laissait voir leur poitrine. Nulle part il n'a écrit que les femmes devaient se mouvoir comme des fantômes. Sa première épouse, qui a cru la première en lui et financé son apostolat, était une femme d'affaires, qui les menait au grand jour. Le port de cette prison ambulante n'est, en rien, « une manifestation de foi religieuse ». Il n'est en rien « un élément de la culture d'origine » de ces femmes. On ne peut vouloir « vivre sa foi » en se cachant de nos regards mais en acceptant nos prestations sociales.

Les femmes intégralement voilées voudraient plaire à leur mari, exprimer leur refus de la société, ou bien ne plus être importunées dans la rue (mais elles le sont encore plus en le portant). Ce serait « la manifestation exacerbée d'une identité blessée ». C'est à nous, dit



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

l'auteur de les accepter, sinon, elles se sentiraient « rejetées par les sociétés européennes », ce qui les conforterait dans leur position extrémiste. Oui, une femme intégralement voilée sera rejetée en France. Quel employeur accepterait de ne jamais voir son employée? « C'est le rejet de l'autre qui génère l'enfermement », dit l'auteur ; ne serait-ce pas plutôt l'enfermement volontaire qui provoque le rejet ?

Nos dirigeants citent les « Valeurs de la République », le « Pacte républicain », selon lequel tous les résidents en France seraient égaux. Mais celles qui portent la voile ostentatoire montrent qu'elles s'isolent dans leur propre communauté, qui n'est pas celle des autres Français.

L'auteur ne parle jamais du foulard que portent beaucoup de jeunes filles, comme nos grand-mères, les paysannes d'antan, ou les ressortissantes de pays de l'Est aujourd'hui dans nos rues. Ce foulard les protège, mais ne les exclut pas ; il leur permet une vie sociale dans le pays où elles résident. Chacun, dit l'auteur, « est libre d'exprimer sa foi comme il l'entend dans l'espace public ». « Quel est le problème ? », nous demande-t-il.

Ce jeune auteur devrait se faire avocat ; il noie le lecteur dans un flot d'arguments, venus de bons auteurs, qui semblent chacun se tenir, mais qui évacuent la réalité. Il agite de nombreux concepts, le « vivre ensemble », la « liberté de conscience des citoyennes musulmanes » (liberté vraiment ?), les « droits de l'homme qui garantissent la diversité », la dignité, qui nous oblige « à l'ardente nécessité de la tolérance », pour ne pas « restreindre de manière disproportionnée la liberté de conscience au nom de principes moraux ».

Enfin, « il n'y a plus de nation », qu'« une démocratie cosmopolite et postnationale ». « La défense de la nation est dépassée », « L'homme nouveau a rompu avec son passé ».

« Approfondissons notre tolérance », nous conseille-t-il en conclusion. « Respectons authentiquement les principes de liberté, d'égalité et d'ouverture ».

Bon conseil. Valable pour tous.

Bernard Dupaigne